
États financiers de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal
pour enfants

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 22 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 mars 2021

Notes	2021				2020			
	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons	8 714 611	13 624 248	1 810 056	24 148 915	10 824 160	15 419 678	1 105 697	27 349 535
Intérêts et dividendes – montant net	1 218 015	1 877 535	—	3 095 550	1 726 512	2 800 078	—	4 526 590
Subvention gouvernementale	928 596	—	—	928 596	—	—	—	—
	10 861 222	15 501 783	1 810 056	28 173 061	12 550 672	18 219 756	1 105 697	31 876 125
Charges								
Salaires et charges sociales	3 702 667	—	—	3 702 667	3 415 182	—	—	3 415 182
Frais directs de campagne	527 646	149 186	—	676 832	1 029 536	301 634	—	1 331 170
Publicité et reconnaissance des donateurs	715 424	—	—	715 424	462 011	1 609	—	463 620
Frais généraux et administratifs	445 711	—	—	445 711	490 508	903	—	491 411
Honoraires et consultation	534 202	—	—	534 202	582 059	—	—	582 059
Loyer	326 439	—	—	326 439	327 604	—	—	327 604
Amortissement des immobilisations	87 503	2 734	—	90 237	96 162	1 367	—	97 529
	6 339 592	151 920	—	6 491 512	6 403 062	305 513	—	6 708 575
Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	4 521 630	15 349 863	1 810 056	21 681 549	6 147 610	17 914 243	1 105 697	25 167 550
Contributions	2 146 123	15 637 061	—	17 783 184	2 355 938	16 205 785	—	18 561 723
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des placements	2 375 507	(287 198)	1 810 056	3 898 365	3 791 672	1 708 458	1 105 697	6 605 827
Variation de la juste valeur des placements	7 140 223	11 396 986	—	18 537 209	(5 305 386)	(8 938 597)	—	(14 243 983)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 515 730	11 109 788	1 810 056	22 435 574	(1 513 714)	(7 230 139)	1 105 697	(7 638 156)
Soldes de fonds au début	7 383 520	54 461 487	57 881 167	119 726 174	8 933 892	61 324 475	57 105 963	127 364 330
Virements interfonds	(431 985)	716 186	(284 201)	—	(36 658)	367 151	(330 493)	—
Soldes de fonds à la fin	16 467 265	66 287 461	59 407 022	142 161 748	7 383 520	54 461 487	57 881 167	119 726 174

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État de la situation financière
 au 31 mars 2021

		2021				2020			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif									
	26 101 199	24 406	502 225	26 627 830	24 430 453	23 648	430 223	24 884 324	
7	—	5 495 093	—	5 495 093	—	4 221 058	—	4 221 058	
	498 185	9 510	—	507 695	372 996	—	—	372 996	
		42 702 341*	—	—	—	29 696 439*	—	—	
	148 822	182 500	—	331 322	157 054	187 288	—	344 342	
9	1 348 211	19 582 725	91 440 068	112 371 004	1 323 682	23 551 412	69 934 077	94 809 171	
10	508 910	9 567	—	518 477	235 562	12 301	—	247 863	
	28 605 327	68 006 142	91 942 293	145 851 421	26 519 747	57 692 146	70 364 300	124 879 754	
Passif									
	496 766	524 578	—	1 021 344	629 759	1 578 147	—	2 207 906	
	1 320 817	1 194 103	—	2 514 920	1 083 371	1 652 512	—	2 735 883	
3(iii)	153 409	—	—	153 409	209 791	—	—	209 791	
	10 167 070*	—	32 535 271*	—	17 213 306*	—	12 483 133*	—	
	12 138 062	1 718 681	32 535 271	3 689 673	19 136 227	3 230 659	12 483 133	5 153 580	
Engagements									
12									
Soldes de fonds									
	508 910	9 567	—	518 477	235 562	12 301	—	247 863	
11	—	66 277 894	48 855 620	115 133 514	—	54 449 186	47 329 765	101 778 951	
	4 500 000	—	10 551 402	15 051 402	4 500 000	—	10 551 402	15 051 402	
	11 458 355	—	—	11 458 355	2 647 958	—	—	2 647 958	
	16 467 265	66 287 461	59 407 022	142 161 748	7 383 520	54 461 487	57 881 167	119 726 174	
	28 605 327	68 006 142	91 942 293	145 851 421	26 519 747	57 692 146	70 364 300	124 879 754	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	22 435 574	(7 638 156)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(18 537 209)	14 243 983
Amortissement des immobilisations	90 237	97 529
	3 988 602	6 703 356
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(134 699)	65 170
Frais payés d'avance	13 020	3 644
Créditeurs et charges à payer	(1 186 562)	1 205 305
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	(220 963)	894 196
Produits reportés	(56 382)	22 927
	(1 585 586)	2 191 242
	2 403 016	8 894 598
Activités d'investissement		
Variation nette de l'encaisse affectée	(1 274 035)	(350 428)
Variation nette des placements	975 376	(381 607)
Acquisition d'immobilisations	(360 851)	(104 759)
	(659 510)	(836 794)
Augmentation nette de l'encaisse	1 743 506	8 057 804
Encaisse au début	24 884 324	16 826 520
Encaisse à la fin	26 627 830	24 884 324

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques au bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. COVID-19

Les mesures de santé publique mises en place pour lutter contre la propagation de la COVID-19 ont eu des conséquences importantes sur les opérations courantes de la Fondation et sur les résultats financiers de la Fondation. Par rapport à l'exercice terminé le 31 mars 2021 :

- Les collectes de fonds impliquant des rassemblements de participants ont dû être annulées ou faites virtuellement;
- Les bureaux de la Fondation ont été fermés au public et les prestations de travail se sont réorganisées en télétravail;
- La Fondation a bénéficié pour un montant total de 928 596 \$ des programmes de subvention salariale d'urgence (SSUC) et du programme de subvention du Canada pour le loyer (SUC);
- La juste valeur des placements de la Fondation a augmenté et les pertes non réalisées de l'exercice précédent ont été récupérées.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii) Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir la note 11) autres que les dotations.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, peuvent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

i) Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii) Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii) Produits reportés

Les produits des activités de financement qui ont lieu après la fin d'année sont reportés et constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

iv) Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

v) Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

vi) Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

Contributions

Les contributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession d'investissements et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Sommes à recevoir par le Fonds spécial (à remettre au Fonds spécial)

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans sauf pour le matériel informatique qui est amorti sur une période de 3 ans.

La construction en cours est composée de coûts de développement pour les nouveaux bureaux de la Fondation.

Réduction de la valeur d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2021

4. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	3 422 784	4 909 996
Honoraires de gestion et frais de garde	(327 234)	(383 406)
Intérêts et dividendes – montant net	3 095 550	4 526 590
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placement	(1 929 793)	587 643
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	20 467 002	(14 831 626)
	18 537 209	(14 243 983)
	21 632 759	(9 717 393)

Les revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds d'exploitation*		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	8 131 247	(3 819 049)
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	226 991	240 175
	8 358 238	(3 578 874)
Fonds spécial**		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	13 080 645	(6 884 991)
Ressources détenues par le Fonds spécial	193 876	746 472
	13 274 521	(6 138 519)
	21 632 759	(9 717 393)

* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 071 456	1 395 664
Honoraires de gestion et frais de garde	(114 152)	(123 018)
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placements	(738 494)	210 797
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	7 912 437	(5 302 492)
	8 131 247	(3 819 049)

4. Revenus de placement – montant net (suite)

Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues par le Fonds d'exploitation sont composés de :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	274 773	466 176
Honoraires de gestion et frais de garde	(14 061)	(12 310)
Perte nette à l'aliénation de placements	(689)	(1 711)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(33 032)	(211 980)
	226 991	240 175

** Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 723 155	2 516 106
Honoraires de gestion et frais de garde	(179 939)	(221 777)
(Perte nette) gain net à l'aliénation de placements	(1 187 675)	380 025
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	12 725 104	(9 559 345)
	13 080 645	(6 884 991)

Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues par le Fonds spécial sont composés de :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	353 400	532 050
Honoraires de gestion et frais de garde	(19 082)	(26 301)
Perte nette à l'aliénation de placements	(2 935)	(1 468)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(137 507)	242 191
	193 876	746 472

5. Contributions

	2021	2020
	\$	\$
Hôpital de Montréal pour enfants	11 998 400	12 897 978
Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill	4 060 662	3 927 647
Université McGill – Mission pédiatrique	1 177 731	1 647 742
Autres	546 391	88 356
	17 783 184	18 561 723

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2021

6. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs ou aux résolutions du conseil d'administration.

7. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2017, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts d'un montant de 37 021 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 (44 636 \$ en 2020) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

8. Promesses de dons

La Fondation a reçu 33 834 000 \$ en promesses de dons : 31 348 000 \$ pour des projets spéciaux, 1 216 000 \$ pour des dotations et 1 270 000 \$ pour le fonds d'exploitation. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial	7 793 000	6 688 000	4 939 000	4 101 000	7 827 000	31 348 000
Fonds de dotation	446 000	325 000	215 000	215 000	15 000	1 216 000
Fonds d'exploitation	313 000	205 000	180 000	197 000	375 000	1 270 000
	8 552 000	7 218 000	5 334 000	4 513 000	8 217 000	33 834 000

Ces montants n'incluent pas les promesses de dons verbales.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

9. Placements

	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Encaisse, marché monétaire et bons du Trésor	7 613 479	7	8 270 541	9
Placements à revenus fixes	34 725 867	31	40 026 372	42
Actions canadiennes	21 897 331	19	11 870 726	12
Actions internationales	48 134 327	43	34 641 532	37
	112 371 004	100	94 809 171	100

Certains titres sont détenus directement alors que d'autres sont détenus indirectement via des fonds communs.

Certains investissements détenus au 31 mars 2020 ont été reclassés.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2021

10. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Construction en cours	125 493	—	125 493	69 572
Matériel et équipement	603 848	279 777	324 071	46 233
Réseau informatique	87 819	52 413	35 406	52 969
Améliorations locatives	102 392	102 392	—	10 311
	919 552	434 582	484 970	179 085
Site Web	176 354	142 847	33 507	68 778
	1 095 906	577 429	518 477	247 863

11. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	279 694	258 339
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	17 472 660	22 669 253
Autres affectations	48 525 540	31 521 594
	66 277 894	54 449 186

12. Engagements

- i) En vertu de contrats de location-exploitation et d'option de renouvellement échéant en décembre 2025, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2022	316 919
2023	336 804
2024	162 096
2025	127 155
2026	74 173
	<u>1 017 147</u>

12. Engagements (suite)

- ii) En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Le solde est de 16 880 000 \$ et requiert les versements annuels suivants :

	\$
2022	4 220 000
2023	4 220 000
2024	4 220 000
2025	4 220 000
	<u>16 880 000</u>

- iii) La Fondation négocie présentement une offre d'achat concernant des bureaux et des logements temporaires pour les familles des patients de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Cet immeuble sera construit au cours des deux prochaines années pour un total estimé de 4,5 millions de dollars payable au 31 mars 2023. Le conseil a affecté à l'interne 4,5 millions de dollars du Fonds d'exploitation pour cet investissement.

13. Instruments financiers

Politique de placement

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

- a) Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 22 901 414 \$ (15 839 306 \$ en 2020) de placements libellés en dollars américains, 6 551 743 \$ (6 028 235 \$ en 2020) libellés en euros et 16 578 589 \$ (9 417 657 \$ en 2020) libellés en d'autres devises.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation possède des obligations et des fonds communs qui détiennent des obligations qui portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou de risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument en question ou son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre du fait de ses investissements dans des actions cotées en bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction du prix du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations et des fonds communs incluant des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

14. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.